



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équarrissage

Question écrite n° 59012

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les conditions sanitaires dans lesquelles les personnels des centres d'équarrissage travaillent. Le ramassage des cadavres et des déchets d'abattoirs est effectué sans protection particulière ; le contact est direct. De même, les équipements pour les personnels chargés du traitement souvent minimes. C'est pourquoi ils souhaitent bénéficier de la reconnaissance du travail insalubre. Certains dirigeants sollicitent également une négociation avec les services ministériels concernés par ce thème. Il lui demande donc dans quelle mesure ces attentes pourraient être satisfaites.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59012

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2001, page 1618